

Bonjour,

Nous organisons une vente de crêpes le vendredi 15 mars à 16h15, à la sortie de l'école d'Arceau au bénéfice de la coopérative scolaire.

Cette manifestation est ouverte à tous, et vous pouvez dès aujourd'hui passer commande en remplissant le bon ci-dessous.

Merci de le déposer dans la boîte aux lettres de l'école dans une enveloppe fermée identifiée « Commande Crêpes », et accompagné du règlement.

Les crêpes ne seront pas sucrées.

Celles-ci seront préparées la veille par les parents d'élèves, et pourront être accompagnées sur place, de sucre, confiture ou pâte à tartiner, ou tout simplement gardées pour un repas crêpes en dîner !

Merci à tous,

Julie GOIN, Stéphanie REY, Lobna SLIMANE, Audrey VALET



Nom et prénom : _____

Nombre de crêpes commandées : _____

Montant (à régler à la commande) : _____ X 1€ = _____

(Règlement par chèque à l'ordre de la Coopérative Scolaire Jeunes Années, ou en espèces)

